



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale
de l'association LA BONNE CASE-France
Samedi 7 novembre à 14h30, à Amiens**

Etaient présents :

- * Claude LAH, président-fondateur de la Bonne Case, représentant l'association LA BONNE CASE-Cameroun.
- * Les membres du Bureau en exercice : Christophe COISNE, président, Albert BERNARD, vice-président et trésorier, Audrey COURTIN, secrétaire, Anne-Sophie BULLY, secrétaire-adjointe.
- * Les candidats se présentant pour la constitution d'un nouveau Bureau : Claude LAH, président, Audrey COURTIN, trésorière, Anne-Sophie BULLY, secrétaire.
- * 23 Parrains, membres actifs ou amis de l'association.

1° Bilan de la feuille de route, programme 2014-2015 réalisé par Christophe Coisne, en qualité de président:

Les **objectifs prioritaires** étaient :

- Assurer la pérennité de la bonne case
- Rétablir la confiance entre le bureau et le Conseil de Gestion

Beaucoup de points positifs :

- Désormais, les virements sont fait trimestriellement (et non mensuellement) afin de limiter les frais, et ce, sur **le compte de « LBC Cameroun »** créé cette année.

Ces dispositions montrent la **confiance** du bureau envers le conseil de gestion pour la gestion des fonds confiés. La création du compte LBC Cameroun assure une **clarté sur la gestion des fonds** envoyés chaque trimestre au profit des enfants de la Bonne Case.

- Claude Lah a officialisé et fourni une copie de la décision de **transmission de LBC** Bangangté à la congrégation des Rogationnistes. Ce document a été enregistré auprès du commissaire du Ndé à Bangangté.

Ce point assure la **pérennité de la bonne case**.

- Claude Lah a officialisé la mise à **disposition gratuite** des locaux de Bangangté et de Yaoundé par la signature de deux conventions de mise à disposition triennales, reconductibles par tacite reconduction.

Cette démarche assure une **transparence patrimoniale** sans équivoque.

Certains points de la feuille de route n'ont pas été mis en place :

- la visite de deux membres du bureau (Audrey et Anne Sophie) au Cameroun. Cela n'a pas pu se faire pour des raisons personnelles mais reste un objectif à réaliser pour l'année à venir.
- le parrainage d'un enfant par le bureau. Le bureau s'était engagé à le faire une fois les démarches administratives camerounaises terminées. Celles-ci n'ont été faites que tardivement, ne laissant pas le temps au bureau de respecter son engagement.

Pour terminer, Christophe Coisne tient à souligner que, malgré quelques difficultés et des lenteurs administratives qu'ont du affronter les membres de ce bureau pour mener à bien leur feuille de route, **le bilan est très positif.**

Toutes ces démarches administratives et juridiques laissent désormais la possibilité au nouveau bureau de tout mettre en œuvre pour centrer leurs actions au profit direct des enfants de la Bonne Case.

Il remercie, au nom du bureau, Claude Lah pour toutes les démarches réalisées et l'assure personnellement de son amitié et son soutien, en tant que parrain, malgré son départ du bureau pour des raisons personnelles. Il remercie Gilles de la Simone pour avoir mis à disposition la salle pour l'AG.

2° Bilan financier 2014-2015, réalisé par Albert Bernard en qualité de trésorier :

Sur la période Novembre 2014 à Octobre 2015 :

Nous avons perçu un montant total de 20 265 €, soit 13 406 250 FCFA

Nous avons dépensé un montant total de 26 504 €, soit 17 227 600 FCFA

Nous avons enfin transféré un montant total 8 609 € du compte sur livret A au compte courant.

Il est intéressant de noter que si nous avons reçu un montant total de parrainages de 14 380 €, soit 89 347 000 FCFA, nous avons viré à La Bonne Case Cameroun la somme de 18 500 € (soit un montant supplémentaire de 2 678 000 FCFA par rapport à notre engagement de la dernière AG)

Par ailleurs nous avons financé d'une part la Pompe de Bangangté comme le bureau précédent s'y était engagé (3 609 €), et d'autre part nous avons viré à la Bonne Case Cameroun la somme de 1 500 €, à la demande de Claude, pour qu'il engage la démarche de transfert de propriété des orphelinats à l'association La Bonne Case Cameroun. Je pense que nous en reparlerons tout à l'heure.

Enfin, Claude nous a fait parvenir les comptes de fonctionnement des orphelinats de Bangangté et de Yaoundé. Ces comptes nous informent que La bonne Case Cameroun a reçu de la Bonne Case France la somme de 10 571 000 FCFA pour cette période de Septembre 2014 à Août 2015.

En rapprochant ces 2 sommes nous pouvons donc conclure que la Bonne Case France finance à 80 % le fonctionnement de ces 2 orphelinats.

En conclusion :

Un grand Merci aux parrains, marraines et donateurs qui financent ces orphelinats

La gestion de la Bonne Case France est saine et celle-ci permet d'engager sereinement l'année future en continuant à maîtriser le volume des dépenses d'une part, et en ayant une certaine marge d'action pour une dépense non prévue d'autre part.

Enfin en date du 04/11/2015 la situation des comptes est la suivante : Total 10 071,39 €

Montant du compte Courant : 5 111,92 €

Montant du compte sur livret : 4 959,47 €

Enfin, Albert qui est déjà très engagé dans une autre association depuis de nombreuses années, souhaite se retirer de ce bureau. Pour assurer la passation au nouveau bureau, il s'engage à fournir les attestations fiscales sur l'année 2015 jusqu'au 31 janvier 2016 et à transmettre l'ensemble des documents comptables au nouveau bureau dans les plus brefs délais.

→ vote de l'AG pour l'approbation des comptes :

19 votants : 0 abstention et 0 contre.

L'assemblée donne quitus quant à la gestion de l'exercice.

- Avant de passer au point suivant, le bureau invite Claude Lah à **signer** devant l'assemblée les deux conventions de mise à disposition.

3° Intervention de Claude Lah pour les 10 ans de la Bonne Case :

Nous remercions Catherine Dieux pour le diaporama réalisé pour l'assemblée générale.

En résumé :

Les chiffres fétiches de La Bonne Case Depuis le 1er juillet 2015 :

56 enfants accueillis, encadrés par **37 éducateurs** spécialisés ou non et un Conseil de gestion d'une dizaine de membres.

Sur le plan spirituel : 20 baptêmes, 22 premières communions et 14 confirmations.

Sur le plan scolaire et académique :

- 19 enfants ont obtenu le CEP (Certificat d'Études Primaires)
- 14 ont obtenu le BEPC (Brevet d'Études de Premier Cycle)
- 9 ont obtenu le Probatoire
- 6 ont obtenu le Baccalauréat
- 2 ont obtenu le BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
- 1 a obtenu la Licence
- 1 en fin de formation professionnelle
- 3 nommés « députés juniors »

Hôtes venus de l'étranger : 87 Français, 23 Allemands, 5 Italiens, 2 Colombiens, 2 Espagnols, de nombreux Africains.

Et... 287 600 kilomètres parcourus par le Père Claude !

Aujourd'hui ils sont 22 à La Bonne Case Bangangté...

Nelly (CP), Anne, Grace et Miguel (CE1), Marie-Michelle (CE2), Steve et Pascal (CM1), Brandon, Emmanuel et Arcene (CM2), Damien et MarieRose (6e), Cédric (5e), Kévine et Kéline (4e), Zidane et Parfait (3e), Lafortune (2de), Edmond (1re). Bibiche (15 ans), Serge (4 ans) et Michel (2 ans), non scolarisés.

... Et 12 à La Bonne Case Yaoundé

Daniel (CP), Régine, Junior et Lucie (CE2), Guillaume (CM1), Jean-Baptiste (CM2), Merveille (5e), Odette (4e), Nina (2de), Clarisse (1re), Chancel (Tle). Russel, apprenti en mécanique auto.

La belle aventure continue !

Forts des valeurs transmises durant leur passage à la Bonne Case, certains anciens devenus grands, ont créé un groupe cette année : la **DIASBOCA**. Ces anciens mettent en œuvre quelques actions pour venir en soutien aux enfants de la bonne case actuelle. Cette solidarité est une grande fierté.

Remerciements :

- Aux marraines et parrains des enfants
- Aux Amis de La Bonne Case
- Aux membres du Conseil de gestion camerounais et des Bureaux français
- Aux sponsors camerounais, français et allemands

- Aux équipes de scouts

Pour en savoir plus :

www.labonnecase.com

www.labonnecase.org

www.labonnecase.de

Facebook

4° Témoignage de scouts sur leur projet au Cameroun cet été :

Ne pouvant se déplacer à Amiens, le groupe de scouts de Villeneuve d'Ascq a confié un écrit qu'une ancienne scout, Félicie Leurent qui s'était rendue au Cameroun en 2006, a lu à l'assemblée.

En résumé :

Leur projet était de défricher plusieurs terrains dans le but d'y planter 1250 arbres.

Tous ces jeunes scouts ont été éprouvés par la difficulté physique de ce projet mais leurs forces ont été décuplées par l'aide et la bonne humeur des enfants. Ils se sont vite sentis intégrés à l'organisation de l'orphelinat et ont passé des moments inoubliables auprès des enfants et tous les adultes de la Bonne Case-Cameroun.

Ils tiennent à remercier les membres de la Bonne Case et plus particulièrement Patrick Rogeau qui les a soutenu dans leur projet ainsi que le père Claude qui leur a permis de vivre une expérience inoubliable.

Vous pourrez trouver ce témoignage complet sur les sites : *labonnecase.com* et *labonnecase.org*.



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
de l'association LA BONNE CASE-France
Samedi 7 novembre à 16h30, à Amiens**

1° Modifications statutaires envisagées par le nouveau bureau à soumettre à l'assemblée :

- Pour permettre la candidature de Claude Lah en qualité de président de la Bonne Case France, il était nécessaire de faire une assemblée générale extraordinaire afin de voter la **suppression de l'alinéa 2 de l'article 9*** des statuts de l'association la Bonne Case France.

« Les membres du bureau de l'association La Bonne Case ne peuvent être membres du Conseil de Gestion, pour éviter les conflits d'intérêts sur le contrôle des finances et l'utilisation des fonds ».

→ **vote de l'AG** : 19 votants, 1 contre, 1 abstention.

La suppression de l'alinéa 2 de l'article 9 est adopté par l'AG.

Par la même occasion, le nouveau bureau informe du **changement d'adresse du siège social de l'association qui sera situé au 1 rue les grands espaces, 80 310 Saint Vast en chaussée.**

→ **vote de l'AG** : 19 votants, 1 contre, 1 abstention.

Le changement d'adresse du siège social est adopté par l'AG.

2° Renouvellement du Bureau français :

Se présentent pour la constitution d'un nouveau Bureau :

* Président : Claude LAH, président-fondateur de la Bonne Case, représentant l'association LA BONNE CASE-Cameroun.

* Trésorier : Audrey COURTIN, membre actif

* Secrétaire : Anne Sophie BULLY, membre actif

- introduction au choix de la constitution du nouveau Bureau :

Lors de nombreux échanges, il a paru judicieux, à l'ancien bureau, que Claude Lah devienne président de l'association la Bonne Case France. Il estime que Claude est le plus à même de considérer les besoins des deux orphelinats et qu'il saura faciliter la communication entre le bureau français et le conseil de gestion camerounais. Nous savons tous que la Bonne Case est l'œuvre de sa vie. Il leur paraît aujourd'hui être la seule personne capable de fédérer et de communiquer avec tous les membres

de notre association pour agir au profit des enfants.

- feuille de route du nouveau Bureau :

Maintenant que l'ancien Bureau a œuvré pour la pérennité de la Bonne Case, le nouveau Bureau a à cœur de **remettre les enfants et les parrains au centre de leurs actions.**

Il se donne comme **objectifs cette année :**

- d'accroître le nombre de nos généreux parrains

- de **contacter différentes fondations** et monter plusieurs dossiers afin de récolter des dons pour des projets particuliers

- de **remobiliser les scouts** afin de mener des actions ciblées au profit des enfants et des deux orphelinats (ex : plantations, entretien et amélioration des locaux et du cadre de vie des enfants de la Bonne Case).

- de remettre en place des **appels aux dons** pour l'organisation d'événements ou de besoins particuliers nécessitant des fonds supplémentaires (ex : Noël, Pâques, la rentrée scolaire)

Tous ces objectifs ont pour but de **redynamiser l'association** et palier au déficit budgétaire.

Leur priorité est de **rétablir et améliorer la communication entre les enfants et leurs parrains.** Pour se faire, ils souhaitent créer une gazette « **l'écho de la Bonne Case** » qui sera diffusé à tous les parrains, chaque trimestre, par mail pour les personnes équipées ou par courrier, à la demande des parrains, si nécessaire.

Vous y trouverez les **comptes rendus détaillés** de la vie des enfants (activités, santé, résultats scolaires, comportement).

Nous essayerons, dans la mesure du possible, de faire parvenir des **courriers personnalisés** des enfants à leurs parrains afin de ne jamais rompre le lien.

→ **vote de l'AG** : 19 votants, 1 contre, 1 abstention.

Le nouveau Bureau est élu par l'AG.

Claude Lah clôture l'AG :

« En tant que président élu, j'assume la responsabilité juridique et assume à 100% de donner ma vie aux enfants de la Bonne Case. Je veux aller le plus loin, le plus haut et être le plus juste possible. Je souhaite que chacun d'entre nous continue à soutenir la Bonne Case et diffuse ce message.

La Bonne Case c'est nous, la Bonne Case c'est vous. »

L'AG s'est terminée autour du **pot de l'amitié** offert par le Président sortant, Christophe Coisne. Ce moment de convivialité a permis à tous les membres de discuter ensemble des enfants et de futurs projets.

Lille, le 21/11/2015

Objet : Modifications concernant l'association **La Bonne Case**

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, que conformément aux dispositions légales et aux statuts, lors **des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires** en date du **07/11/2015** l'association dite **La Bonne Case**, dont le siège est à :
24, avenue du Vieux Château – 59650 VILLENEUVE D'ASQ.

et déclarée à la Préfecture du Nord, a procédé aux modifications suivantes :

1- La suppression de l'alinéa 2 de l'article 9

« Les membres du bureau de l'association La Bonne Case ne peuvent être membres du Conseil de Gestion, pour éviter les conflits d'intérêts sur le contrôle des finances et l'utilisation des fonds ».

2- Changement d'adresse du siège Social

1 rue les grands espaces- 80 310 Saint Vast en chaussée

3-Renouvellement du bureau :

QUALITE	NOM Prénom	PROFESSION	Adresse
Président	Claude LAH	Prêtre et Professeur de Philosophie	410 bis, Route de Rouen 80000 Amiens
Secrétaire	Anne-sophie BULLY	Professeur des écoles spécialisées	76 Rue Ringois 80100 ABBEVILLE
Trésorier	Audrey COURTIN	Chef d'Atelier	32 rue Bonte Pollet-Apt16-59000 Lille

De tout ce que dessus, il est établi le présent procès-verbal.

Fait le 22 novembre 2015

L'ancien bureau représenté par son Président
Mr Christophe COISNE

Le nouveau bureau représenté par son Président
Mr Claude LAH